

Suite à la convocation en date du 23 octobre 2017.
Le quorum n'ayant pas été atteint le 1 décembre
2017. Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire
sur la Lys le 5 décembre 2017.

Étaient présents :

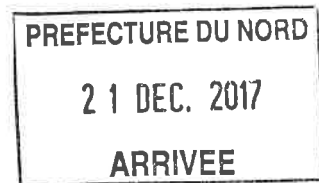
Mmes Goube, Haverlant et Leys, MM. Detournay, Dissaux, Gosset, Houssin, Waymel.

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Leveugle et Massart, MM. Ben Amor, Cambien, Cauche, Desplanque,
Godefroy, Haesebroeck, Lefebvre, Legrand, Petit, Vicot.

Pouvoirs :

Mme Bouchart donne pouvoir à M. Detournay,
M. Lefebvre donne pouvoir à M. Dissaux.



Vu le rapport n° 36-17

DECIDE

- de réaliser l'étude de criticité des câbles et la mise à jour des carnets de câbles,
- de passer les marchés correspondants,
- d'imputer les sommes nécessaires sur les crédits inscrits aux comptes 2033 et 23153 du budget du Syndicat, cette mission étant suivie de travaux,
- d'autoriser la signature par son Président à prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).

VOTANTS : 8

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le **19 DEC. 2017**

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX